

TARIFS 2026

A compter du 1er mars 2026

Le prix de journée est composé du tarif **hébergement** et du **Forfait Global Unique**.

HEBERGEMENT PERMANENT EN CHAMBRE SEULE

Secteur	Hébergement	Ticket modérateur à la charge du résident FGU	Tarif facturé par jour	Tarif à la charge du résident pour 31 jours
EHPAD	63.47 €	6,16 €	69.63 €	2 158.53 €
USLD	62.53 €	6,16 €	68.69 €	2 129.39 €

HEBERGEMENT PERMANENT EN CHAMBRE DOUBLE

Secteur	Hébergement	Ticket modérateur à la charge du résident FGU	Tarif facturé par jour	Tarif à la charge du résident pour 31 jours
EHPAD	59.03 €	6,16 €	65.19 €	2 020.89 €
USLD	58.15 €	6,16 €	64.31 €	1 993.61 €

Lors d'une hospitalisation : le forfait hôtelier 23 € par jour vient en déduction de la facture après un délai de carence de 3 jours.

Lors d'une hospitalisation en psychiatrie : un forfait de 17 € par jour vient en déduction de la facture après un délai de carence de 3 jours.

Lors d'une absence pour convenance personnelle : un forfait de 22.50 € par jour vient en déduction de la facture après un délai de carence de 3 jours.

La réservation et la libération de chambre sont facturés au tarif hébergement avec une décote de 23€/jour.

Les tarifs sont fixés par arrêté du Conseil Départemental du Finistère.

Le règlement des frais de séjour se font à terme à échoir.